

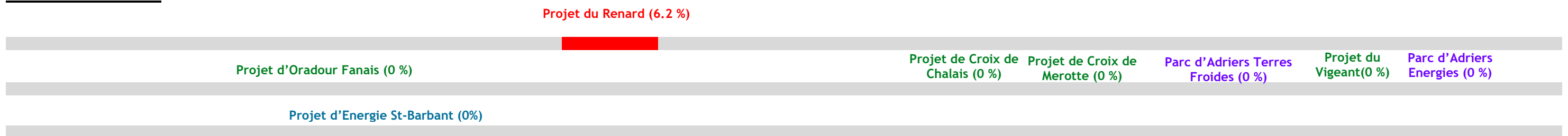
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N° 34

Date de la prise de vue : 18 février 2015 à 16h35

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Sentier de randonnée de la Fosse aux Loups, entre Persac et Lussac

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 130°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 524750 ; Y : 6588467

Eolienne la plus proche : R3 à 16.8 km

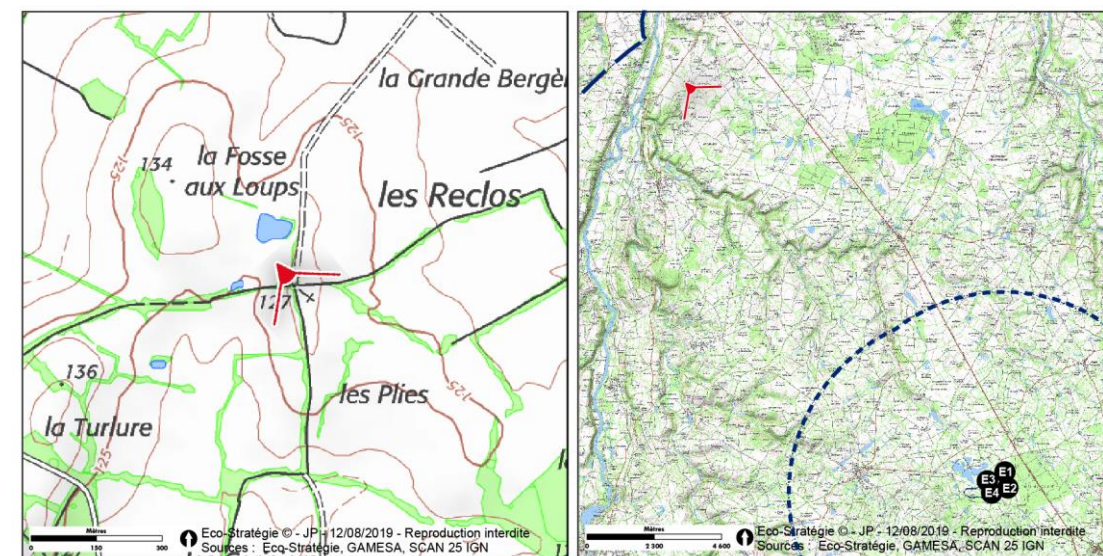
Eolienne la plus éloignée : R2 à 17.4 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 127 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels du projet éolien du Renard depuis ce sentier de randonnée de l'aire d'étude éloignée.

Commentaire paysager :

Depuis ce panorama, une éolienne du parc d'Adriers Terres Froides est visible, à droite du panorama. Plus à gauche, le projet éolien du Renard est reparti en deux groupes de deux machines, partiellement visibles le long de la ligne d'horizon lointaine : le bas des mâts est masqué par les plans végétaux successifs et deux éoliennes sont également masquées par le bocage arboré rapproché. Avec seulement deux éoliennes partiellement visibles (R1 et R2), les emprises visuelles verticale et horizontale du projet éolien du Renard sont donc considérablement réduites. Associé à la distance de plus de 16 km, cela permet au projet d'être relativement discret. Notons qu'en période estivale, le feuillage atténuera davantage les perceptions des éoliennes. Ainsi le **niveau d'incidence** du projet depuis ce point de vue est évalué à **faible**.

Six autres parcs et projets sont visibles depuis ce point de vue : le parc existant d'Adriers Terres Froides et les projets des Gassouillis et des Terrages, tous éloignés avec des visibilités sont réduites à des bouts de pales ; les projets de Plaisance et de la Montie, en partie masqués par la végétation mais dont les moyeux dépassent de la ligne d'horizon ; et le projet de Tageau, plus proche et donc plus prégnant. Les perceptions du projet éolien du Renard sont similaires au parc d'Adriers Terres Froides et des Gassouillis, dans un rapport d'échelle cohérent avec le paysage observé. Ainsi les **effets cumulés** ajoutés par le projet éolien du Renard sont évalués **faibles**.

État initial 100° :



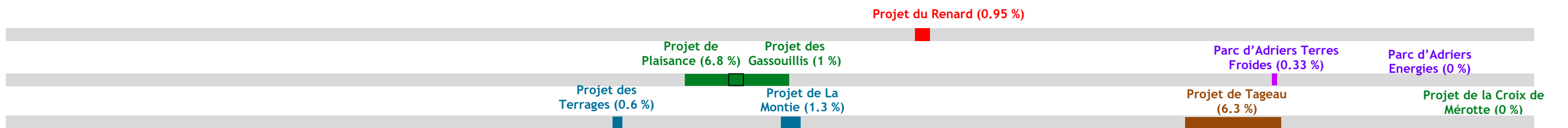
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
Sortie nord de Chez Lathus Bas

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 305°

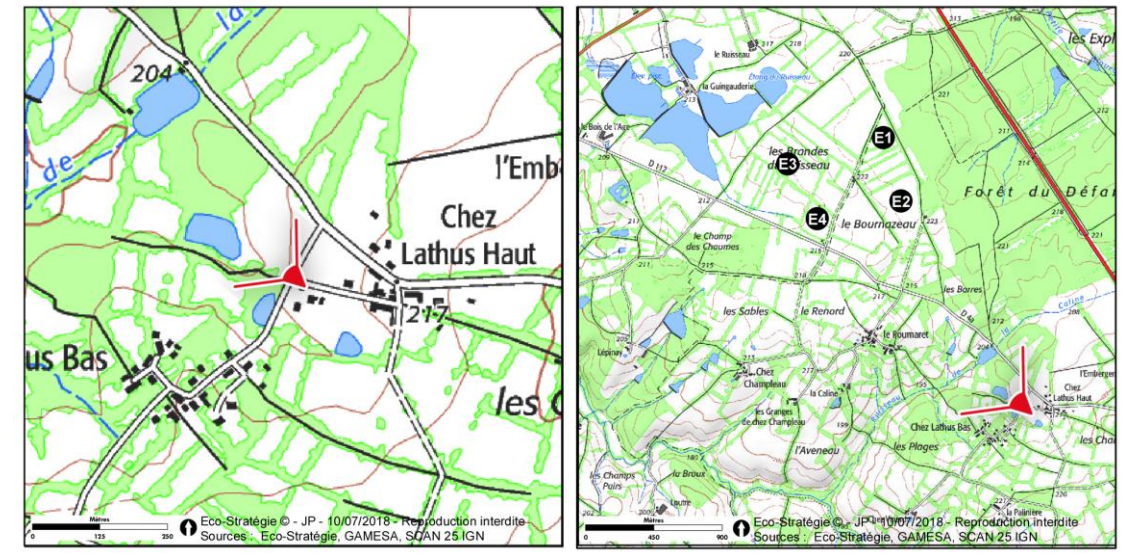
Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 X : 536389 ; Y : 6573507

Eolienne la plus proche : R2 à 1.6 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 2.2 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 210 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées depuis le hameau de Chez Lathus Bas, lieu de vie très proche du projet éolien du Renard.

Commentaire paysager :

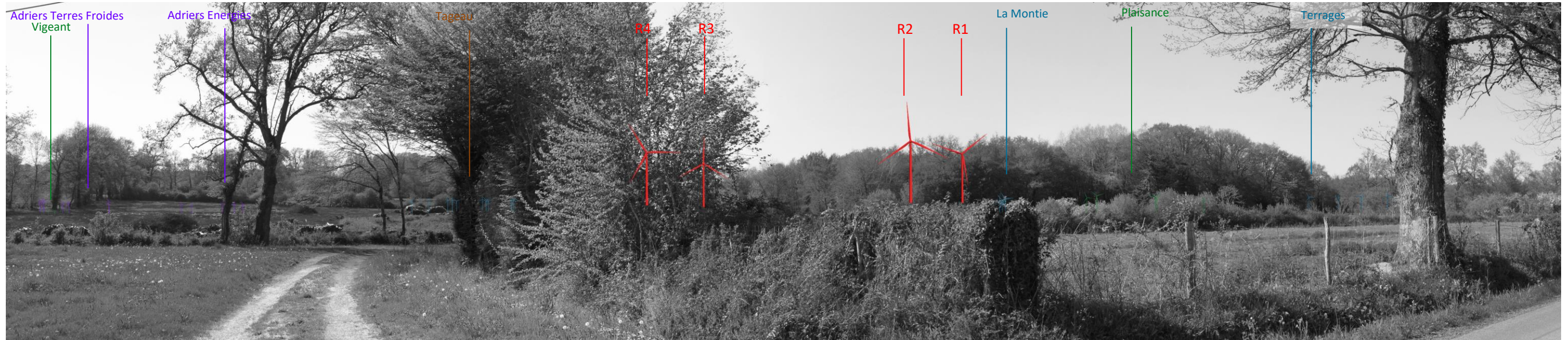
Seules les éoliennes R1 et R2 sont visibles depuis ce point de vue, les éoliennes R3 et R4 disparaissant derrière une haie arborée de la structure bocagère des paysages. Les machines R1 et R2 sont en arrière-plan de boisements qui masquent la partie basse de l'aménagement : les pales de l'éolienne R1 sont visibles ponctuellement (rotation du rotor) et le moyeu de l'éolienne R2 est dépassé de la masse végétale. Ainsi, l'emprise visuelle effective du projet éolien du Renard est considérablement réduite, se limitant à des vues partielles. Notons toutefois que si on avance en direction de Chez Lathus Haut, les deux autres machines apparaîtront également au-dessus des boisements. Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet du Renard depuis ce point de vue est **modéré**.

Aucun autre projet éolien n'est visible depuis ce point de vue, de ce fait, il n'y a pas d'effet cumulé.

État initial 100° :



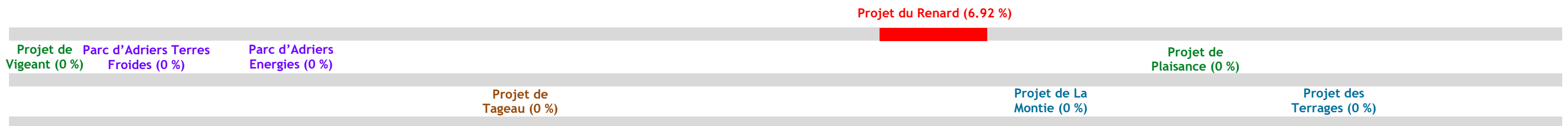
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N° 36

Date de la prise de vue : 20 avril 2018 à 15h00

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

RD4A, sortie ouest de Chez Lathus Haut

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 276°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 536443 ; Y : 6573604

Eolienne la plus proche : R2 à 1.5 km

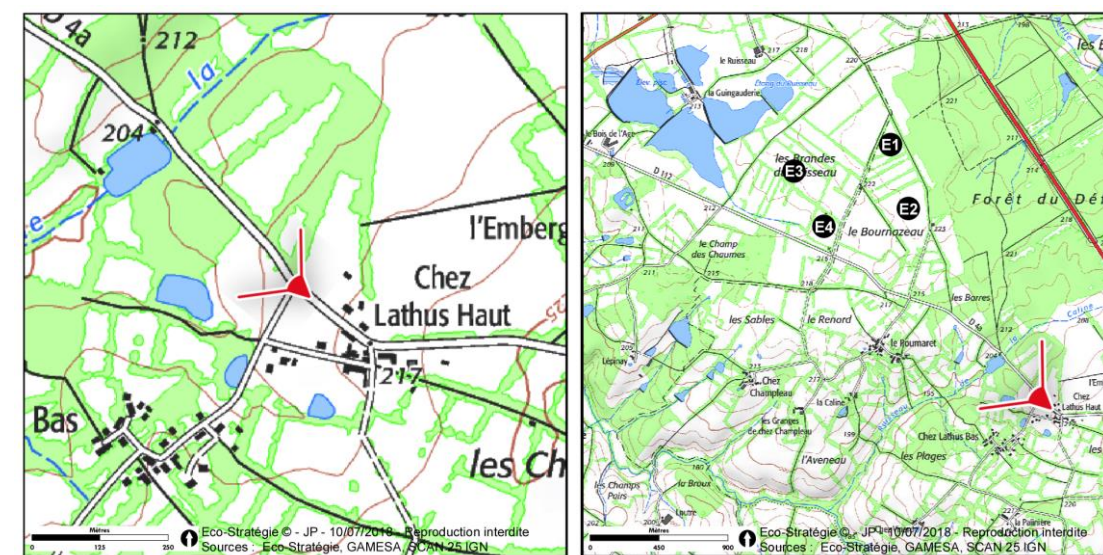
Eolienne la plus éloignée : R3 à 2.2 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 211 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis le hameau de Chez Lathus Haut, lieu de vie très proche du projet éolien du Renard.

Commentaire paysager :

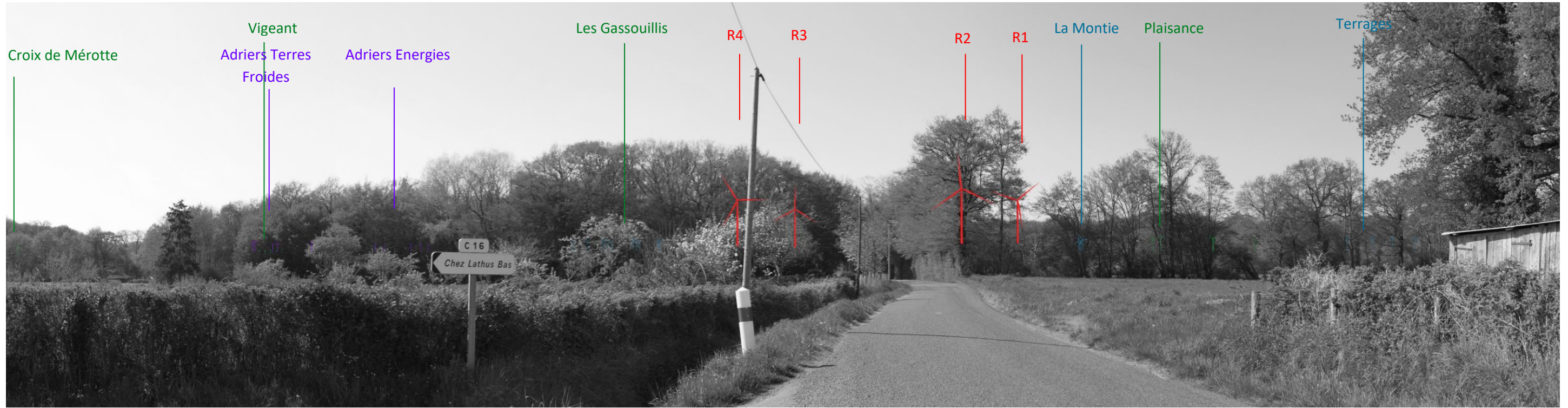
Bien que situé à proximité de ce point de vue (moins de 2.2 km), le projet éolien du Renard est presque entièrement masqué par la végétation très dense du plateau de la Basse Marche. Ainsi, seuls les mouvements de pâles des éoliennes R1 et R2 sont perceptibles à l'arrière d'un masque de branchage imposant. Ce masque végétal sera d'autant plus dense en période estivale et supprimera les visibilitées sur l'éolienne R2. Les pâles de l'éolienne R1 resteront partiellement visibles. Du fait de la proximité du projet, le **niveau d'incidence** retenu depuis ce point de vue est **faible**.

Aucun autre projet éolien n'est visible, il n'y a donc pas d'effet cumulé.

État initial 100° :



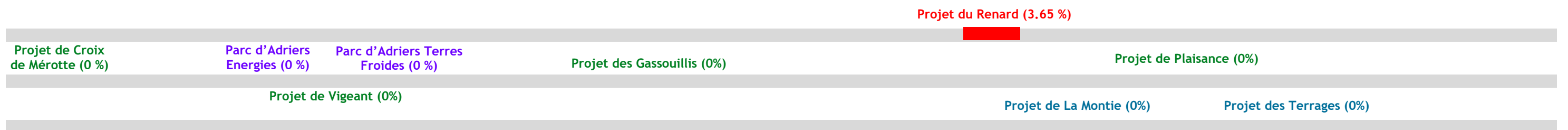
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N°A Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 11h44

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Centre de Bussière-Poitevine, abords de l'église Saint-Maurice (MH.39)

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 314°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 538667 ; Y : 6572731

Eolienne la plus proche : R2 à 3.7 km

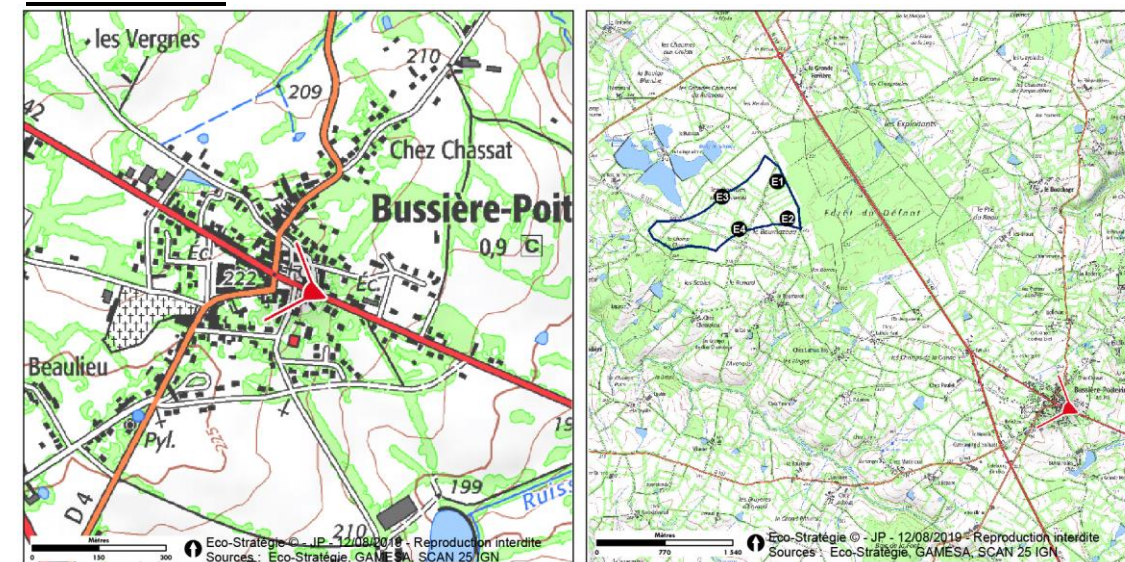
Eolienne la plus éloignée : R3 à 4.5 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 221 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet du Renard depuis les abords de l'église Saint-Maurice (MH.39) le long de la RD 942, dans la traversée du village.

Commentaire paysager :

Depuis le centre-ville de Bussière-Poitevine, seules deux éoliennes du projet éolien du Renard sont visibles dans l'axe de la RD 942. Les pales de ces machines apparaissent derrière la forêt du Défiant qui masque la partie basse de l'aménagement (mât et moyeu). Ainsi, les emprises horizontales et verticales du projet sont considérablement réduites, permettant un rapport d'échelle cohérent et les perceptions se limitent au mouvement des pales. Toutefois, l'aménagement localisé à moins de 5km, s'inscrit dans un des axes de circulation principal du village. Ainsi, malgré des visibilitées limitées, le **niveau d'incidence** retenu depuis ce point de vue est **modéré**.

Seules les éoliennes du projet éolien du Renard sont visibles depuis ce point de vue. En l'absence de visibilité sur les autres projets éoliens, il n'y a pas d'effets cumulés.

État initial 100° :



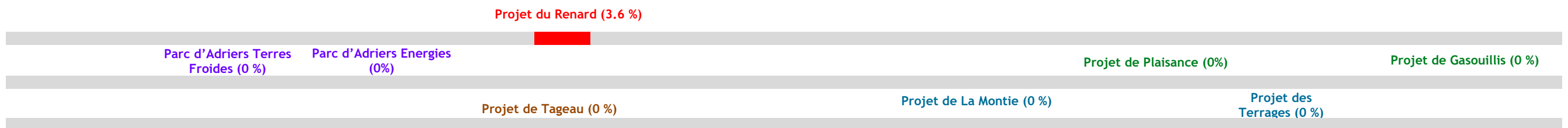
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N° B Date de la prise de vue : 4 juillet 2019 à 20h53

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

GRP du Tour de la Vienne Limousine au croisement avec la RD 112

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 81°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 534342 ; Y : 6574826

Eolienne la plus proche : R3 à 565 m

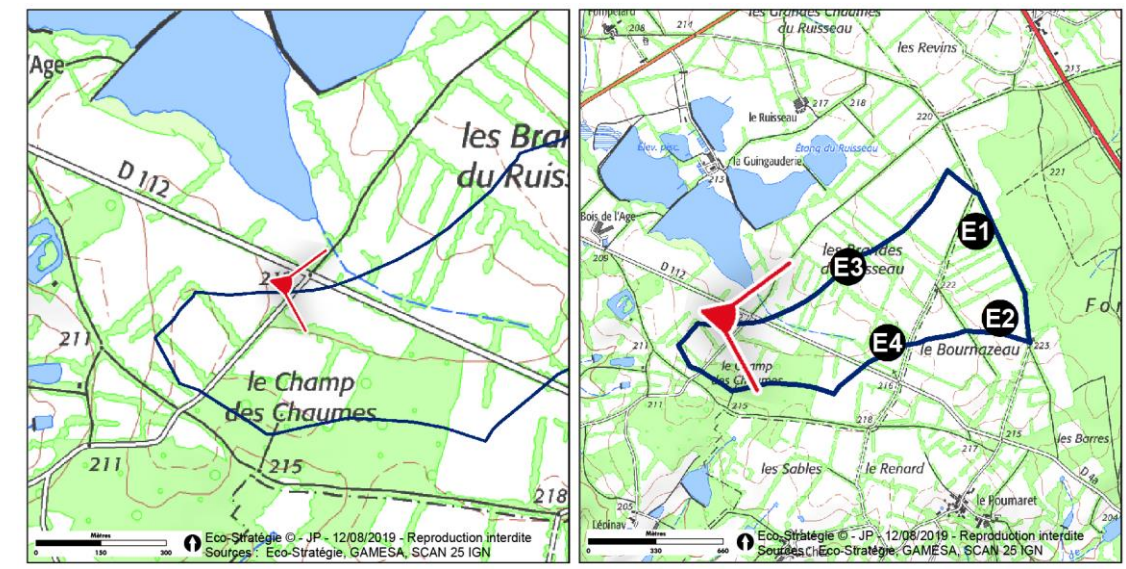
Eolienne la plus éloignée : R2 à 1.2 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 213 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet depuis le GRP du Tour de la Vienne Limousine au croisement de la RD 112 (axe de circulation longeant le projet)

Commentaire paysager :

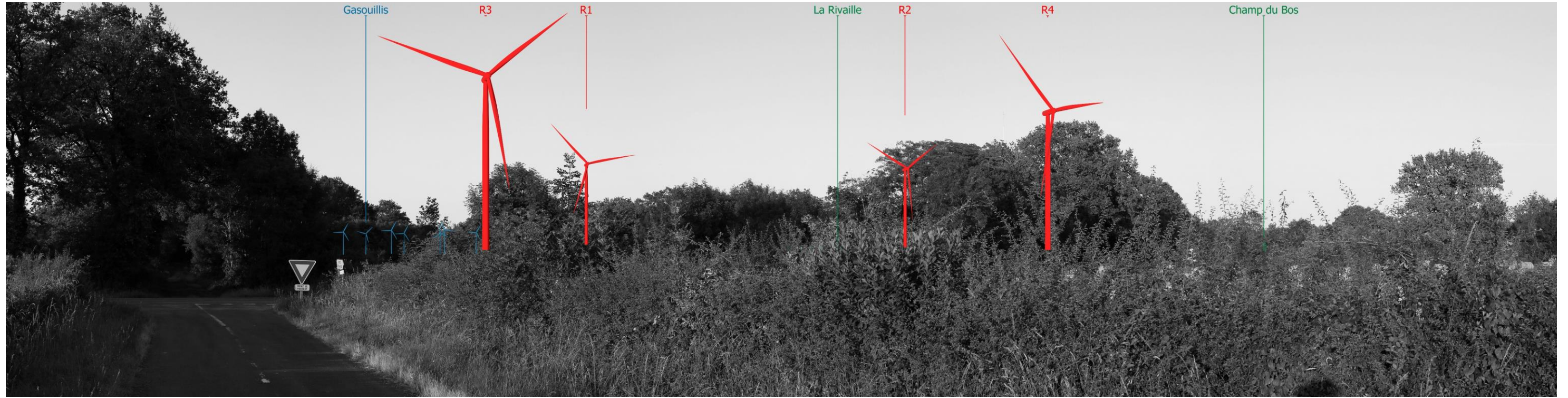
Bien que situé en arrière-plan d'une ligne d'horizon boisée, le projet éolien du Renard reste perceptible de façon rapprochée depuis ce point de vue. En effet, si l'éolienne R2 est partiellement masquée par la structure bocagère, trois des éoliennes dépassent largement au-dessus de la masse végétale (R1, R3, R4) avec des visibilitées sur leurs moyeux. Les éoliennes R3 et R4, les plus proches, présentent un rapport d'échelle dominant vis-à-vis de la végétation arborée et de la route. Le projet se présente toutefois selon une disposition régulière permettant une visibilité claire du plan d'implantation. Le **niveau d'incidence** du projet est évalué à **fort** depuis ce point de vue.

Le bout des pales de deux éoliennes du parc des Gassouillis sont également visibles en arrière-plan de branchage. Toutefois, les effets visuels sont difficilement comparables car les deux projets éoliens se présentent selon des rapports d'échelle extrêmement différents. Ainsi, les **effets cumulés** sont évalués à **faibles** depuis ce point de vue.

État initial 100° :



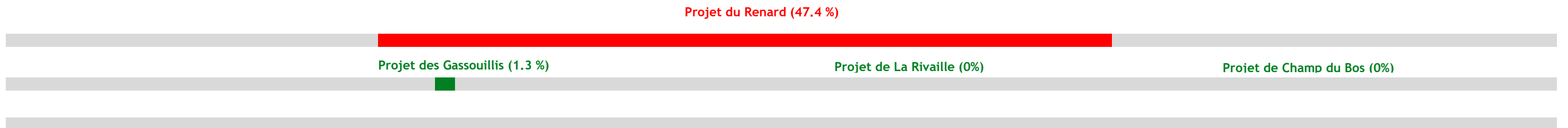
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N°C Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 13h03

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Hameau de la Pinaudière, le long du GRP du Tour de la Vienne Limousine

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 51°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 532153 ; Y : 6573959

Eolienne la plus proche : R1 à 3.6 km

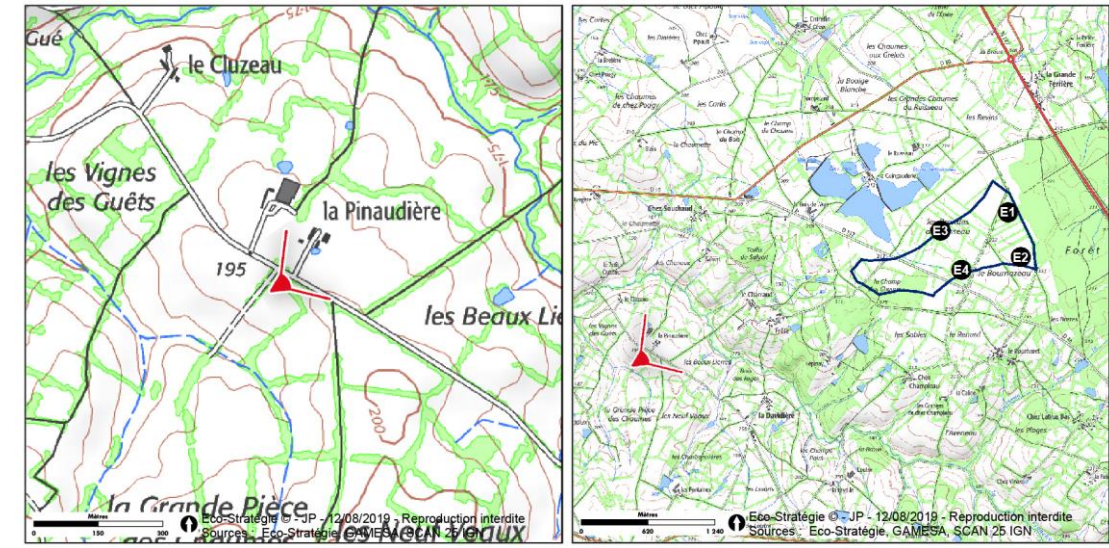
Eolienne la plus éloignée : R3 à 2.9 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 194 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet depuis le GRP du Tour de la Vienne Limousine et depuis le hameau de la Pinaudière (lieu de vie de l'aire d'étude rapprochée)

Commentaire paysager :

Cadrées par des arbres ponctuels dans la structure bocagère, les éoliennes R3 et R1 du projet éolien du Renard sont visibles depuis le hameau de la Pinaudière. En effet, les éoliennes R2 et R4 sont masquées par la végétation, apparaissant uniquement en période hivernale derrière un masque de branchage. Les éoliennes R3 et R1 présentent un rapport d'échelle en cohérence avec les éléments visibles du premier plan. Au regard de la distance de moins de 4km aux machines, le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est évalué à **modéré**.

Aucun autre projet éolien n'est visible depuis ce point de vue. Ainsi, aucun effet cumulé n'est constaté.

État initial 100° :



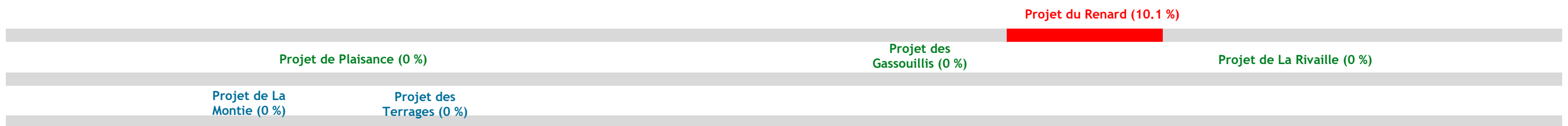
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :







PRISE DE VUE N°D Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 13h36

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :
RD 8, à L'Isle-Jourdain

Angle de vue de l'état initial : 100°
Azimut : 89°

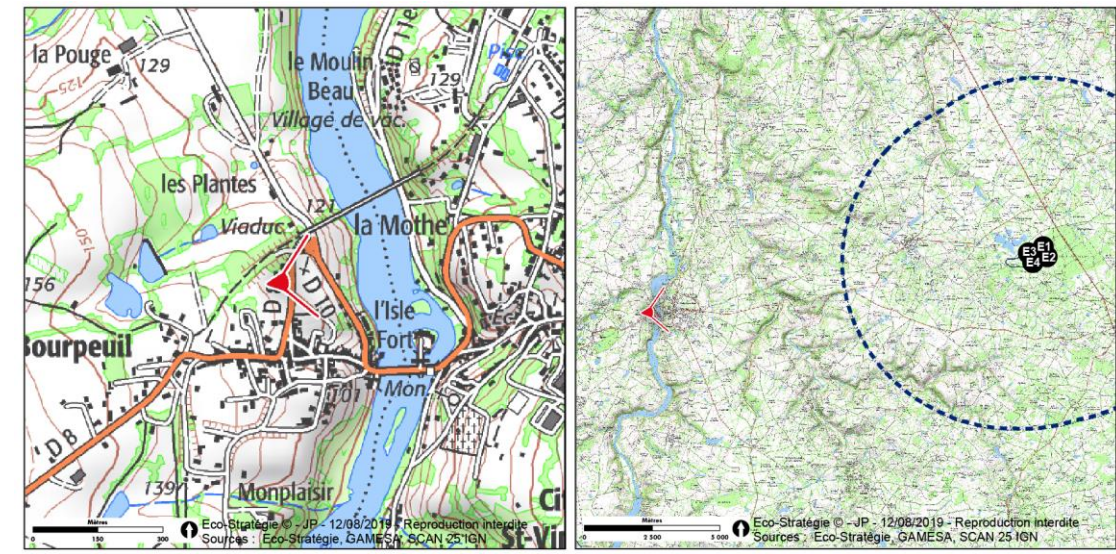
Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 520984 ; Y : 6572919

Eolienne la plus proche : R2 à 14.7 km
Eolienne la plus éloignée : R3 à 14.0 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 125 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

Les objectifs de la prise de vue sont d'illustrer les co-visibilités entre la vallée de la Vienne, le clocher de l'église Saint-Paixent (MH.7) et le projet depuis la RD8.

Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis ce point de vue. Le niveau d'incidence est donc nul.

De la même manière, aucun effet cumulé n'est possible.

État initial 100° :



Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :

Projet du Renard (0 %)						
	Projet de Plaisance (0%)	Parc d'Adriers Energies (0 %)	Projet des Gassouillis (0%)	Parc d'Adriers Terres Froides (0 %)	Parc de Landes Energie(0 %)	Projet de Croix de Merotte (0%)
Projet de Tageau (0 %)	Projet de La Montie (0%)	Projet des Terrages (0%)			Projet d'Energie Saint-Barbant (0 %)	

PRISE DE VUE N°E Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 10h43

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Route sans nom au sud de Chez Raslaud

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 253°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 542619 ; Y : 6576488

Eolienne la plus proche : R2 à 7.2 km

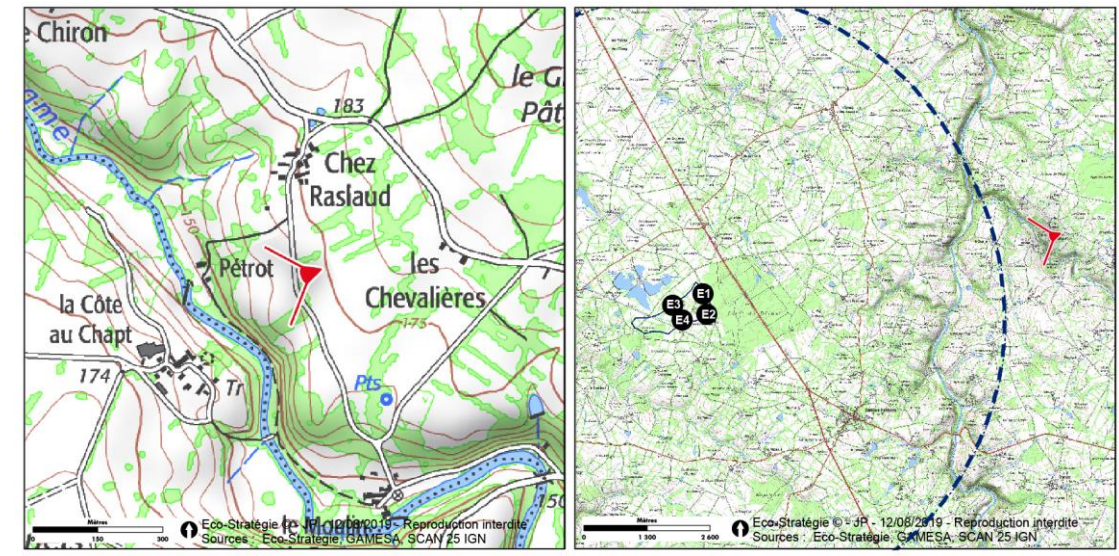
Eolienne la plus éloignée : R3 à 7.9 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 170 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif est d'illustrer les co-visibilités entre la Tour de la Côte au Chapt (MH.40) et le projet du Renard, tour localisée dans la vallée de la Brame

Commentaire paysager :

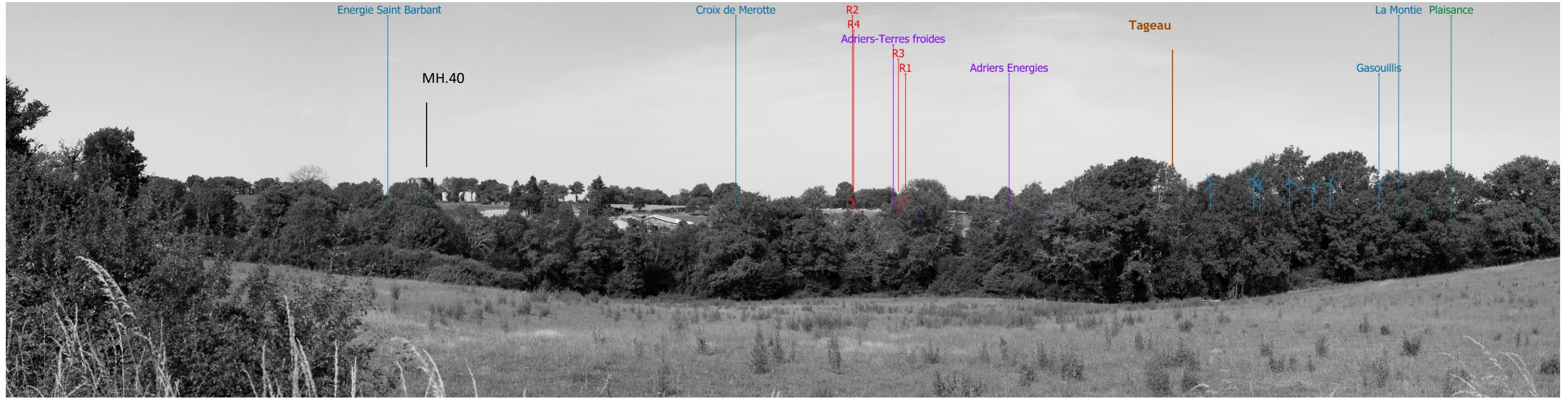
Le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis ce point de vue, le **niveau d'incidence** est donc nul. Notons qu'en période hivernale des perceptions en arrière-plan des branchages peuvent exister.

Le projet éolien des Gassouillis est perceptible de façon partielle depuis ce point de vue, à droite du panorama (arrière-plan de branchage). Toutefois, le parc éolien du Renard n'étant pas visible, il n'y a pas d'effets cumulés.

État initial 100° :



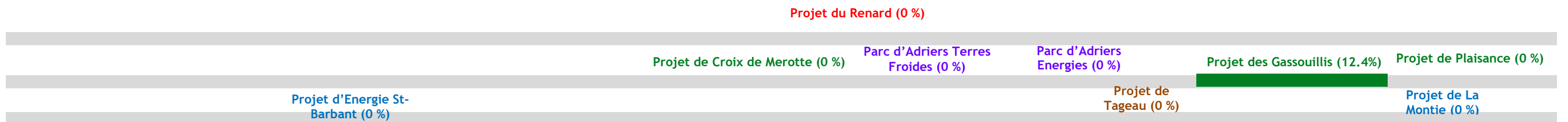
Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :



PRISE DE VUE N° F Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 9h45

Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Lathus-Saint-Rémy le long de la rue du château

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 205°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 543193 ; Y : 6583775

Eolienne la plus proche : R1 à 11.5 km

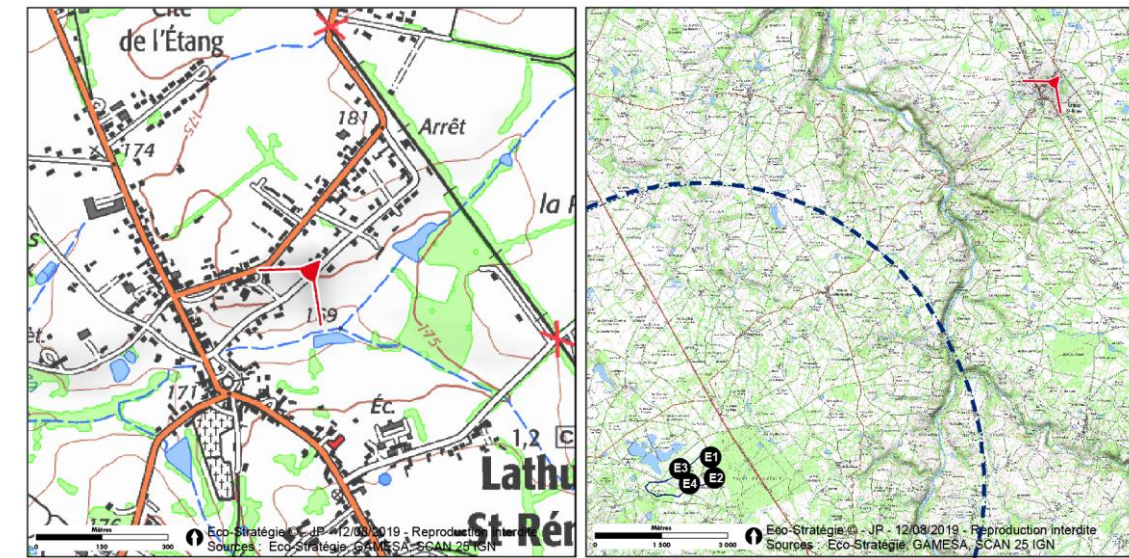
Eolienne la plus éloignée : R4 à 1322 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 176 m

Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

Localisation :



Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les co-visibilités entre le clocher de l'église Saint-Maurice (MH.4) et le projet du Renard depuis le centre de Lathus-Saint-Rémy.

Commentaire paysager :

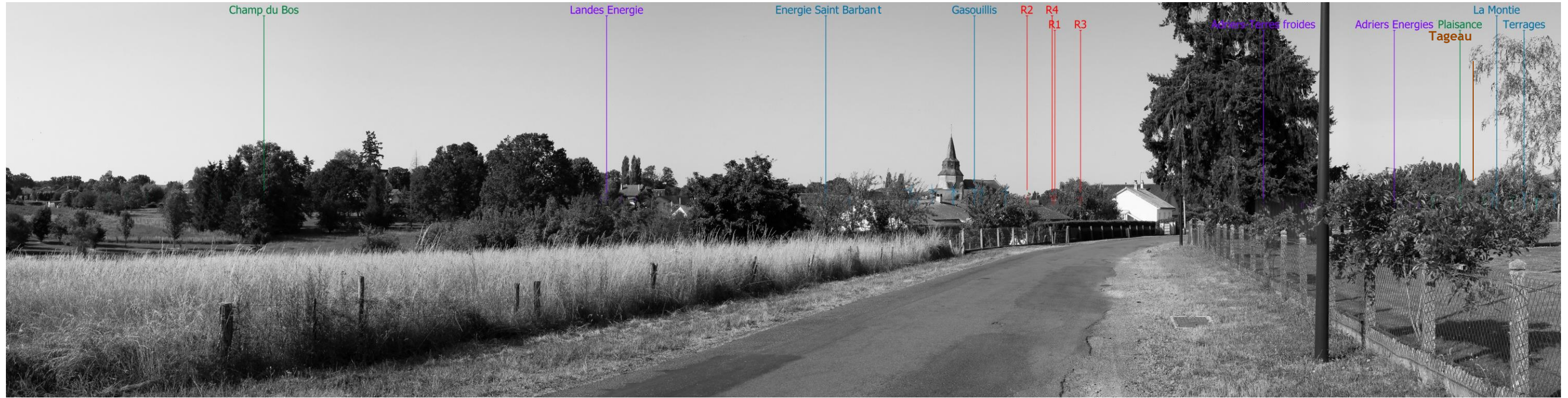
Seule l'éolienne R2 est visible depuis ce point de vue, en co-visibilité indirecte avec l'église Saint-Maurice (MH.4). Notons que si le moyeu se devine, il se dépasse à peine de la ligne d'horizon et se confond avec le feuillage des arbres du village. Ainsi, le projet du Renard reste relativement discret, dans un rapport d'échelle qui ne s'inscrit pas en concurrence avec le clocher et les perceptions du projet sont localisées. Le **niveau d'incidence** est donc évalué **faible**.

Le projet éolien des Gassouillis est également visible depuis ce point de vue, en co-visibilités avec l'église Saint-Maurice. Il reste également très discret avec trois éoliennes à l'arrière de branchage ou dépassant au-dessus du bâti. Au regard des visibilité relevées sur les deux projets, les **effets cumulés** liés au projet éolien du Renard sont **faibles**.

État initial 100° :



Vue schématique 100° :



Vue projetée 100° :



Frises de visibilité :

